

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 17 Novembre 1896

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 10 novembre 1896, a promu ou nommé, dans l'Ordre de Saint-Charles :

*Officier* : M. le Ch<sup>er</sup> Emile de Loth, Adjoint au Maire de Monaco ;

*Chevalier* : M. Thomas Alibrandi, Consul de la Principauté à Civita-Vecchia (Italie).

Par Ordonnance du même jour, la médaille d'honneur de 3<sup>e</sup> classe a été accordée à M. Hospice Faraut, patron pêcheur à Saint-Jean de Villefranche, pour avoir, le 21 mai 1896, opéré un sauvetage en mer dans les eaux de Monaco.

## NOUVELLES LOCALES

### Fêtes de la Saint-Albert

Les réjouissances populaires par lesquelles la Principauté célèbre chaque année la fête de notre Auguste Souverain ont été, cette fois-ci, forcément scindées par suite de la température.

La première partie, celle de samedi 14, a néanmoins été exécutée conformément au programme que nous avons publié.

Dès la veille, la ville était entièrement pavoisée. Le matin, d'abondantes aumônes ont été distribuées aux pauvres par M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco. Le soir, malgré d'épais nuages menaçants, les illuminations de la ville et de la Condamine ont été des plus brillantes, et la retraite aux flambeaux s'est effectuée avec un déploiement de personnel et un luxe inusités jusqu'à ce jour, et qui font honneur à l'intelligente initiative de M. Gustave Bérenger, l'habile organisateur de cette partie de la fête. La *Lyre Niçoise* avait offert son gracieux concours ; reçue à la gare par une délégation de la Société Philharmonique et quelques membres du Comité des fêtes, cette Société musicale a été, sur la place du Palais, accueillie par M. le Maire, qui lui a souhaité la bienvenue. La *Lyre Niçoise* a répondu aussitôt en jouant à la perfection la *Marche Nationale Monégasque*.

Après le très joli feu d'artifice, tiré sur la place de la Batterie par M. Stevano, la retraite s'est formée et mise en marche aux cris de Vive Albert I<sup>er</sup> ! Vive la Princesse Alice ! Vive le Prince Louis !...

On a fort remarqué dans le brillant et lumineux cortège les flambeaux Ruggieri, une nouveauté du plus bel effet. Sur tout son parcours, la retraite a provoqué de chaleureuses ovations. Sur la place du Palais, où l'on admirait la caserne artistement décorée ; à l'avenue de la Gare où elle est saluée par une superbe pièce d'artifice partie de la maison Gindre ; dans la rue Grimaldi, sur le boulevard de la Condamine, l'avenue Monte Carlo, la place du Casino, le boulevard des Moulins, partout,

éclataient des feux de Bengale, des chandelles romaines, des figures pyrotechniques où les traits du Prince et les mots Vive Albert I<sup>er</sup> ! étaient reproduits à profusion, aux hourras de la foule.

Après la retraite et au retour à Monaco, la Société Philharmonique a offert un punch à la *Lyre Niçoise*. M. de Loth, président, a remercié chaleureusement la vaillante Société de Nice, d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de notre fête nationale, et a porté un toast à la ville de Nice et à sa prospérité. En terminant, il a proposé un triple vivat à nos bien-aimés Princes. Tous les assistants se sont levés spontanément en répétant l'acclamation de M. de Loth : Vive Albert I<sup>er</sup> ! Vive la Princesse Alice ! Vive le Prince Louis !

M. Serraire, Conseiller municipal de Nice et Président de la Lyre, a pris la parole pour assurer M. le Président de la Philharmonique de sa vive gratitude et il a levé son verre « aux deux drapeaux ». Cette allusion gracieuse à l'union des couleurs monégasques et françaises a été soulignée par les frénétiques applaudissements de l'assistance.

Dimanche, la pluie, dès le matin, contraria tous les préparatifs. La Cathédrale, néanmoins, était de bonne heure envahie par la foule accourue à l'effet de mêler ses vœux aux prières dites à l'intention de nos Princes.

Le cortège officiel, ayant à sa tête S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, et auquel s'étaient unis les membres du Corps Consulaire et les fonctionnaires des services des Douanes, des Postes et des Télégraphes, occupait tout le transept.

M<sup>gr</sup> l'Évêque officiait.

L'orchestre et la maîtrise ont exécuté, sous la direction de M. Bellini, la belle messe de Dubois.

Après le *Te Deum*, S. Exc. le Gouverneur Général a reçu à déjeuner à l'Hôtel du Gouvernement MM. les Consuls, les Magistrats, les Chefs des différents services administratifs, M. le Directeur Général de la Société des Bains de Mer, M. le comte de Coataudon, les Officiers et Chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles présents dans la Principauté, etc.

Au moment des toasts, S. Exc. le Gouverneur Général s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Nous sommes tous, dans nos attributions respectives, dévoués à une même œuvre, le progrès prospère de la Principauté, but constant de la sollicitude de notre Auguste Souverain et de la Princesse, qui partage si gracieusement Sa bienfaisante mission.

A l'occasion de la fête qui nous rassemble, nous ne pouvons mieux faire que souhaiter à Leurs Altesses Sérénissimes la continuation des succès dus à Leur haute impulsion, succès mis en lumière de la façon la plus éclatante pendant l'année qui s'achève.

Les travaux publics ont été poussés avec un redoublement d'activité ; les établissements d'instruction et de bienfaisance ont pris chaque jour un nouveau développement.

L'affluence inusitée des étrangers et la recrudescence extraordinaire des constructions privées attestent l'efficacité des mesures d'hygiène et de police du pays, aussi bien que la douceur de son climat et le charme de son décor.

Grâce aux luttes intéressantes et aux fêtes variées organisées par les Sociétés monégasques (Régates, Sport Vélocipédique, Union Chorale, Philharmonique), avec le concours généreux et intelligent de la Société des Bains de Mer, un premier essai a fait de Monaco une station estivale recherchée.

Est-il besoin de rappeler des représentations égalant celles des premières scènes du monde ; la consécration royale donnée au renom d'un orchestre hors de pair ; des réceptions féeriques ; le succès toujours croissant de l'exposition des Beaux-Arts, dont l'aréopage est composé d'artistes choisis parmi les plus célèbres ? Nous savons à quelle exquise influence il faut faire remonter toutes ces splendeurs.

Les travaux scientifiques du Prince, dont les comptes-rendus à l'Institut forment déjà un recueil des plus précieux, ont abouti cette année à un résultat humanitaire inattendu, en créant une source de revenu pour toute une population maritime.

La révision des Codes Monégasques, la publication du nouveau Code de Procédure Civile ont obtenu tous les suffrages et donné lieu à des appréciations qui ont dû aller au cœur de Notre bien-aimé Souverain.

Pouvons-nous oublier les effets de l'heureux choix de la représentation de la Principauté à la conférence diplomatique ouverte à Paris, le 15 avril dernier, pour la révision de la convention de Berne du 9 septembre 1886, et au congrès de l'Association Littéraire et Artistique internationale tenu à Berne au mois d'août suivant ? Réunions d'une importance capitale, car elles ont fait ressortir la propagande militante de cette association, qui a grandement contribué à faire adhérer à la convention de Berne douze Etats embrassant un territoire de près de cinq cent millions d'âmes. A la dernière séance, les membres du congrès, désireux de remercier la Principauté de son utile coopération, ont accepté avec empressement l'invitation de tenir à Monaco leur réunion de l'année prochaine.

Il est impossible de ne pas tirer de l'ensemble de pareils faits la conclusion que l'importance d'un Etat ne réside pas seulement dans l'étendue de son territoire et dans le chiffre de sa population, mais qu'elle tient aussi à la sagesse de ses institutions et à l'influence personnelle de ses Princes.

La visite officielle de Monsieur le Président de la République française a consacré le même principe d'une manière inoubliable.

C'est en rappelant tous ces titres à nos respectueux hommages, que je vous propose, Messieurs, de lever nos verres en l'honneur de la Famille Souveraine de Monaco.

Vive S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> !

Vive S. A. S. la Princesse Alice !

Vive S. A. S. le Prince Héréditaire !

Tous nos vœux enfin à S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, aux Princes et aux Princesses de toute la Maison de Monaco !

Chacun de ces toasts est chaleureusement accueilli par toute l'assistance.

Je ne manquerai pas de me faire auprès de Leurs Altesses Sérénissimes l'interprète de vos acclamations à leur adresse.

Pour tout sujet Monégasque, qu'il appartienne au Conseil d'Etat, au Clergé, à la Magistrature, à l'Armée ou à l'Administration, c'est accomplir un devoir que contribuer, dans la mesure de ses forces, aux progrès dont je viens de parler.

Mais, de votre part, Monsieur et très sympathique Commandeur, et de la part de vous tous, Messieurs les représentants très distingués du Corps Consulaire, le concours est tout spontané ; et il y aurait un véritable défaut de gratitude à ne pas proclamer bien haut qu'il est impossible de

prêter ce concours avec une bonne grâce plus complète. On dirait vraiment, chaque fois qu'une question surgit entre nous, que nous sommes tous du même pays, à la voir résoudre immédiatement à l'amiable, en conciliant tous les intérêts. Au nom de mon Auguste Souverain, je vous prie de vouloir bien agréer tous les remerciements dus à votre courtoisie et renouveler aussi à vos Gouvernements respectifs l'assurance que la continuation de leur prospérité et la santé de tous les membres des familles Souveraines sont l'objet des vœux sincères de Son Altesse Sérénissime.

Vous vous associerez tous, Messieurs, à la satisfaction que j'éprouve à féliciter M. de Loth de sa promotion au grade d'officier de l'Ordre de Saint-Charles, dont il était Chevalier depuis 18 ans. M. de Loth, devenu un vrai Monégasque par la longue durée de ses loyaux services envers la Principauté, est un modèle de dévouement. Il trouve le moyen de suffire, avec un infatigable entrain, aux appels multiples constamment faits à sa compétence, comme Avocat, comme premier Adjoint de notre excellent Maire, comme Secrétaire du Comité des Travaux Publics et du Conseil de Fabrique, comme membre des Comités de l'Instruction Publique, de l'Hygiène et de la Salubrité, de la Commission Administrative de l'Hospice et du Bureau de Bienfaisance, enfin comme Président de la Société Philharmonique, sans compter sa mission en qualité d'Agent Consulaire des Etats-Unis d'Amérique.

M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, prend la parole et s'adresse à M. Olivier Ritt :

Monsieur le Gouverneur Général,

Le toast éloquent que Votre Excellence vient de prononcer a trouvé un écho fidèle dans cette honorable réunion et a fait vibrer mon cœur de Monégasque et de représentant de l'antique cité des Grimaldi.

On éprouve, en effet, une bien légitime fierté à être sujet d'un Prince éclairé, juste, libéral, hospitalier, qui sait faire respecter ses droits et ses prérogatives, qui travaille incessamment à rehausser le prestige de Monaco au dehors, rendre la Principauté prospère et procurer le bonheur à son peuple, qui est fier de Lui !

Voilà bientôt deux ans que Votre Excellence a été appelée par la confiance de notre Auguste Souverain à la première situation de la Principauté. Vos actes, Monsieur le Gouverneur Général, nous font rendre hommage à la grande sagesse du Prince dans l'heureux choix que Son Altesse Sérénissime a fait en vous élevant à ce poste d'honneur et de confiance.

Levons donc notre verre, Messieurs, en l'honneur et à la santé de S. Exc. M. le Gouverneur Général qui, par son caractère et ses qualités, honore ces hautes fonctions autant qu'il est honoré par elles.

M. le Commandeur Simonetti, Consul Général d'Italie, remercie S. Exc. le Gouverneur Général des bienveillantes paroles qu'il vient d'adresser au Corps Consulaire et l'assure, au nom de ses collègues, de toute leur sympathie. Il prie M. Ritt de transmettre au Prince l'expression des vœux les plus vifs et les plus sincères du Corps Consulaire pour le bonheur et la prospérité de Son Altesse Sérénissime, de Madame la Princesse et de Leur Auguste Famille. Il est toujours heureux de rencontrer l'occasion de témoigner ses sentiments de respect pour Leurs Altesses. En même temps, il assure que son concours et celui de ses collègues est acquis à tout ce qui peut avoir trait à la prospérité de la Principauté, en ajoutant que les bons rapports sont faciles avec un Gouvernement à la tête duquel se trouve un homme aussi éclairé et bienveillant que S. Exc. M. Ritt.

M. Glaize, Consul de France, s'est ensuite exprimé en ces termes :

Messieurs,

En écoutant les paroles éloquentes et si sincèrement chaleureuses de M. le Gouverneur Général, le Consul de France admirait la vitalité et la fortune singulières de cette Principauté qui a traversé l'histoire en maintenant, au milieu des tourmentes séculaires qui transformaient l'Europe, son attachement constant et inébranlable à ses Princes. Il était donné à cet Etat d'une étendue si modeste de grouper et d'unir dans son sein les manifestations sympathiques de toutes les nations dont les drapeaux rayonnent aujourd'hui en l'honneur de la fête du Prince Albert I<sup>er</sup>.

Il se trouve que cette année, c'est le demi-millénaire de la Principauté et des Grimaldi que nous célébrons ! C'est un long espace de temps qu'il a été donné à peu des grandes dynasties de l'Europe de franchir. Il y aura, le 8 janvier prochain, cinq cents ans qu'en 1298 François Grimaldi enlevait la forteresse construite par les Génois, dans

une de ces entreprises courageuses jusqu'à la témérité, qui comptent parmi les plus surprenantes de cette époque.

Au même moment commençaient entre la France et la famille qui devait donner ses princes à Monaco, ces vives sympathies, cet attachement profond qui au quatorzième siècle ont fait de Rainier Grimaldi, l'amiral général des escadres de la France et qui ont amené l'année dernière au Palais de Monaco, dans une journée inoubliable, le Président de la République française !

Aujourd'hui ne peut-on pas dire que le Prince Albert est l'amiral de la Science ? Comme les conquistadors du quinzième siècle, il renouvelle tous les ans des conquêtes aussi fécondes qu'elles sont originales et inattendues. Quelle légende on aurait formée autrefois avec ces grands cétacés, suivant en quelque sorte le sillage de la *Princesse-Alice* jusqu'aux abords du *Port d'Hercule* ? Et quel avantage présente au point de vue économique pour d'intéressantes populations en même temps que pour la géographie, l'exploration de ce nouveau banc *subocéanique* absolument ignoré jusqu'à ce jour !

C'est, à côté du Prince, le génie des Princesses de la Renaissance, celui qui inspirait les Renée de Ferrare ou les Marguerite de France, qui reparait dans cette protection si éclairée qui a fait en quelques années de Monaco un centre esthétique si remarquable, fondé une exposition annuelle, grandissante pour les arts plastiques et donné à l'art musical des représentations incomparables et aussi instructives que la reprise d'*Armide*, les interprétations vraiment supérieures de *Tristan* ou de *Hulda*, et des créations les plus brillantes des maîtres contemporains.

Un orateur américain pouvait dire, il y a deux ans, à l'ouverture de l'exposition de Chicago, qu'« il n'y avait pas de plus grand bonheur au monde que de voir grandir et prospérer la cité que l'on habite et que l'on aime. » C'est un sentiment analogue très sincère et profond qu'inspire à tous ceux qui entourent cette table le développement si rapide de la Principauté, grâce aux généreuses initiatives de Leurs Altesses, — et ce sentiment nous sommes heureux de le partager cordialement avec celui qui a une part si active à la prospérité de ce pays, avec son Gouverneur Général, le représentant si affable, si éclairé, si autorisé, de l'hospitalité que donne au monde la Principauté de Monaco.

Enfin, M. de Loth remercie chaleureusement M. Olivier Ritt des termes affectueux par lesquels il accueille sa promotion dans l'Ordre de Saint-Charles ; la haute distinction dont l'honneur notre Auguste Souverain l'émeut profondément. Si elle récompense de longs services et un dévouement sans bornes à Son Altesse Sérénissime et à la Famille Princière, M. de Loth est heureux de reconnaître que les sympathies qui lui ont toujours été témoignées l'ont puissamment aidé dans l'accomplissement de ses devoirs.

A l'issue du banquet, M. le Gouverneur Général a transmis télégraphiquement à Son Altesse Sérénissime les vœux du Gouvernement, de la population et des assistants.

Dans la soirée, le Secrétariat du Prince répondait à Son Excellence par la dépêche suivante :

Le Prince vous remercie, ainsi que les membres du Conseil d'Etat, les magistrats, le Corps consulaire accrédité à Monaco et les fonctionnaires, des sentiments exprimés à l'occasion de la fête de Son Altesse Sérénissime, et vous prie d'agréer pour vous, et de faire parvenir à chacun la nouvelle assurance de Sa haute bienveillance.

On nous communique les télégrammes ci-après échangés entre le Consulat de France à Monaco et le Secrétariat de Son Altesse Sérénissime :

Consul de France, Monaco,

à S. A. S. le Prince de Monaco, Château de Marchais.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Altesse les hommages très respectueux et les vœux que la Colonie française tient à exprimer pour le bonheur de Votre Altesse et de Madame la Princesse Alice, et la prospérité grandissante de la Principauté.

Secrétariat, Prince de Monaco,

au Consul de France, Monaco.

Le Prince, très touché des sentiments de la Colonie française, vous remercie de la façon dont vous les lui exprimez, et vous prie de transmettre à vos compatriotes sa gratitude pour l'élément de prospérité qu'ils contribuent à entretenir dans la Principauté.

La pluie, qui tombait toujours, a forcément empêché de donner suite aux projets annoncés. Les

jeux sur la place du Palais, les concerts, le feu d'artifice de Ruggieri ont été ajournés. Seul, un banquet, par souscription, organisé par un grand nombre de Monégasques, se réunissant pour affirmer leur dévouement à notre Souverain, a eu lieu le soir au théâtre des Variétés.

Au dessert, la présence de M. le Comte Gastaldi, maire, de M<sup>re</sup> Ramin, de M. de Loth et de M. Otto a provoqué de sympathiques ovations. Un bal très gai a terminé la fête.

La partie de la Saint-Albert, consacrée à Monte Carlo (illuminations et feu d'artifice), est remise à jeudi prochain.

Les jeux qui devaient avoir lieu dimanche sur la place du Palais sont supprimés et les sommes qui étaient destinées à ces amusements publics seront, par les soins de M. le Maire, distribuées à des familles nécessiteuses.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le programme du feu d'artifice de Ruggieri. Si le temps nous favorise, il sera magnifique. A noter principalement la pièce décorative avec inscription dont les lettres auront plus de deux mètres de hauteur et seront vues forcément du point le plus éloigné ; la Cascade avec un nouveau système de tir courbé au lieu du tir horizontal employé jusqu'ici, enfin le grand bouquet composé de 200 fusées, d'une invention toute récente, inaugurée pour la première fois à la Tour Eiffel pour les fêtes en l'honneur du Tsar.

Voici le programme :

*Annonce du feu.* — Marrons et bombes aux couleurs nationales ; bouquets de fusées et de tourbillons.

*Première partie.* — Pièces pyriques : Trois grands palmiers de feu précédés par trois moulins doubles de Don Quichotte ; bouquet de chandelles ; bouquet de fusées.

*Deuxième partie.* — Grande façade composée d'une grande pièce centrale à feu tournant et deux pièces formant gloires ; intermèdes : fusées de toutes couleurs, bombes.

*Troisième partie.* — Pièce décorative en l'honneur de Son Altesse Sérénissime accompagnée de fusées multicolores ; bouquets de volcans et bombes ; bouquets de fusées à parachute et chenilles ; bouquets de volcans ; bouquet de bombes.

*Quatrième partie.* — Cascade disposée sur les tourelles du fort Antoine, accompagnée de chandelles romaines, volcans et bombes.

*Cinquième partie.* — Grand bouquet ; embrasement aux flammes de bengale des remparts de Monaco.

Le bal que devait donner la Société des Régates dimanche dernier, dans le terrain vague de la Condamine, aura lieu dimanche prochain, 22 courant.

Une messe de huitaine a été célébrée vendredi matin à la Cathédrale, à la mémoire du Colonel de Sainte-Croix. S. Exc. le Gouverneur Général et tous les fonctionnaires y assistaient, ainsi que les officiers et des détachements des Gardes d'honneur et des Carabiniers.

La dépouille mortelle de M. le Colonel Commandant Supérieur a été transportée dimanche matin à la gare pour Montauban, où elle sera déposée dans le caveau de la famille de Sainte-Croix. Parmi les couronnes qui entouraient le corbillard, on en remarquait une magnifique offerte par la Société des Bains de Mer.

M. Joseph Agarant, capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, n'a pas pu survivre au brave Colonel de Sainte-Croix, son ami, et est décédé le 15 novembre à Monte Carlo. Il était âgé de 83 ans.

M. Baudet, commis à Menton, est nommé receveur des Postes et Télégraphes à Monaco, en remplacement de MM. Chausset, nommé à Uzès (Gard) et Costamagno, appelé à Chateaufort (Bouches-du-Rhône).

Rien n'est changé au programme de la Sainte-Cécile que nous avons publié mardi. Ajoutons seu-

lement à la représentation théâtrale de dimanche après-midi, l'inauguration solennelle du magnifique orgue donné à la Chorale par S. A. S. la Princesse Alice. Deux morceaux seront exécutés :

La *Marche du Tannhauser* (entrée pour piano et orgue). M. Vallini tiendra l'orgue, M. Sorbi, le piano. A l'entr'acte, l'ouverture de *Guillaume Tell*, par les mêmes.

Nous manquerions à notre devoir de chroniqueur, si nous omettions de signaler l'aimable concours apporté par un artiste monégasque à la solennité de la fête de Saint-Albert.

M. Jean Arnaud, basse chantante du Théâtre Municipal de Nice, s'est fait entendre dimanche à la Messe Pontificale dans deux morceaux de M. F. Bellini, le *Credo* et l'*O Salutaris*, qu'il a dits en excellent musicien.

Lundi matin, après la pluie de la veille, les montagnes qui environnent la Principauté nous sont apparues couvertes de neige. C'est la première de la saison.

Dans la soirée de lundi, vers 5 heures, un éboulement, occasionné par les pluies, s'est produit sur le chemin de fer entre la Turbie et le Cap d'Aglio, au-dessous de la propriété Blanchy; la voie de Nice à Monaco a été complètement obstruée par les rochers et les terres tombées du talus. Le train n° 359, arrêté par cet accident, a eu deux heures de retard. De nombreux ouvriers ont été de suite envoyés sur les lieux, mais toute la nuit les trains ont dû, entre Monaco et la Turbie, emprunter la voie n° 2.

M. Charles Carron, Commissaire Spécial, attaché à la Direction de la Police, a donné sa démission, qui a été acceptée par le Prince.

Nous apprenons avec plaisir le succès de deux jeunes gens de Monaco, l'un M. Eugène Gindre qui a heureusement passé son examen de droit, le second, M. James Onimus, qui vient d'être reçu bachelier à Dijon.

Bonne nouvelle pour les sportsmen :

Le lawn-tennis de Monte Carlo sera réouvert samedi prochain, 21 novembre.

Le premier Concert Classique de musique ancienne et moderne aura lieu le jeudi 26 novembre, à 2 heures de l'après-midi.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

### PREMIÈRE SÉRIE

Samedi 26 décembre 1896 : *Prix d'Ouverture*, 500 fr.  
Lundi 28 décembre : *Prix de l'Arno*, 500 francs.  
Mercredi 30 décembre : *Prix du Danube* (handicap), 500 francs.  
Samedi 2 janvier 1897 : *Prix du Don* (handicap), 500 fr.  
Lundi 4 janvier : *Prix de l'Adour*, 500 francs.  
Mercredi 6 janvier : *Prix de l'Elbe* (handicap), 500 fr.  
Vendredi 8 janvier : *Prix de la Tweed* (handicap), 500 francs.

### CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 12 Janvier : *Prix de la Garonne*, 1,000 francs.  
Vendredi 15 janvier : *Prix du Volga* (handicap), 1,000 francs.  
Lundi 18 janvier : *Prix de la Loire* (handicap), 1,000 fr.  
Mercredi 20 janvier : *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.  
Vendredi 22 janvier : *Prix de la Seine* (handicap), 1,000 francs.  
Lundi 25 janvier : *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Les Courses de Nice auront lieu aux dates ci-après :

- 1<sup>er</sup> jour ; lundi 11 janvier.
- 2<sup>e</sup> jour : jeudi 14 janvier.
- 3<sup>e</sup> jour : dimanche 17 janvier.
- 4<sup>e</sup> jour : jeudi 21 janvier.
- 5<sup>e</sup> jour : dimanche 24 janvier.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La bise souffle à Paris et la misère augmente. Le soir on voit de longues théories de malheureux autour des asiles de nuit. Fort heureusement la charité, dans la grande ville, est à la hauteur de toutes les misères. On s'occupe de créer de nouveaux abris. L'Œuvre de l'hospitalité de nuit qui accueille déjà plus de cent mille pauvres tous les ans, s'occupe de créer un nouveau refuge, des établissements de la rue de Tocqueville, de la rue de Laghouat, du boulevard Charonne et du boulevard de Vaugirard ne pouvant plus suffire à hospitaliser la foule qui s'y présente chaque soir. La municipalité de Paris fait des efforts analogues : c'est encore, croyons-nous, le meilleur moyen de diminuer l'acuité de la question sociale.

×

Le Président de la République donne l'exemple de la philanthropie. Il a visité cette semaine l'hôpital des Enfants-malades de la rue de Sèvres, fondé en 1732 par Marie Leczinska, femme de Louis XV, qui l'avait appelé hôpital de l'Enfant-Jésus. M. Félix Faure ne s'est pas contenté de recevoir les bouquets qui lui ont été offerts par les enfants, — de leur distribuer abondamment des jouets et de remettre une somme de 200 francs au directeur pour leur distribuer des friandises. Il a visité toutes les salles sans exception, y compris le pavillon d'isolement des diphtériques, celui des scarlatineux et le pavillon d'observation de ces contagieux. Il a appelé l'attention sur diverses installations qui lui ont paru défectueuses et a insisté sur l'urgence de certaines améliorations. Les habitants du quartier ont tenu à saluer et à acclamer le Chef de l'Etat à sa sortie.

×

M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lucie Faure ont, de leur côté, honoré de leur présence la messe annuelle des officiers des armées de terre et de mer, membres de la Légion d'honneur, qui a été célébrée en l'église Notre-Dame des Victoires. Le Président de la République et le gouverneur militaire de Paris s'étaient fait représenter par des officiers de leur maison militaire.

La Société fait dire chaque année cette messe à la mémoire des sociétaires défunts et des Français morts en versant leur sang pour la patrie. La cérémonie a été très imposante. Elle était présidée par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Une émouvante allocution sur les devoirs du soldat et la fraternité des officiers a été prononcée par le R. P. Ollivier, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Une quête des plus fructueuses a été faite par les dames patronnesses au profit des veuves et des orphelins militaires.

×

La France devient la terre préférée des reines. La reine d'Angleterre ira dans le Midi cet hiver; les reines de Hollande sont, en ce moment, en villégiature aux Corbières, près d'Aix-les-Bains, où elles font une cure d'air. Elles ont eu la chance d'avoir une température plus douce que celle de Paris en ce moment, un demi soleil et pas de pluie. Elles font des excursions sur le lac du Bourget, à Chambéry, où elles multiplient leurs achats dans les magasins de la ville; elles sont même allées à la Grande-Chartreuse. Une autorisation du Pape, nécessaire aux femmes pour entrer dans le couvent, leur a été envoyée par l'intermédiaire du cardinal Rampolla. Elles ont pu sur place déguster la célèbre liqueur des Moines et ont eu la gracieuseté de dire qu'elle était encore meilleure que les curaço de leur royaume.

Au moment où LL. AA. II. le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir allaient quitter Paris pour se rendre à Saint-Petersbourg, S. M. la reine de Portugal reçoit chaque jour la haute société parisienne à l'hôtel Bristol. Elle a été si satisfaite de son séjour, qu'elle l'a prolongé

×

Paris est évidemment intéressant en ce moment. On a des émotions parlementaires qui ont l'attrait d'une pièce de théâtre. Le matin, on lit dans les journaux que le ministère est agonisant; puis le soir, en dernière heure, toutes les feuilles annoncent, qu'après un discours prononcé par le Président du Conseil, le ministère est plus solide que jamais. La bourse avait baissé; la bourse hausse. Les antichambres des députés de la majorité, désertes la veille, se remplissent subitement de solliciteurs et les préfets, venus à Paris pour profiter d'une crise éventuelle, se hâtent de retourner dans leurs départements. C'est un spectacle amusant.

Un autre jour, on s'aborde partout avec cette phrase : « Arton parlera-t-il ? » Comme si la chose avait quelque importance. Et subitement ce factotum du baron Reinach devint le lion du jour. On commente les débats de son procès devant le jury de Seine-et-Oise et on lit avec avi-

dité certaine partie de l'interrogatoire indiquant que vers 1888 cet homme étrange avait à la fois vingt-deux maîtresses, dont les noms sont consignés au dossier. Pourquoi Arton n'écrit-il pas ses Mémoires. Ses aventures ne sont pas banales. Il atténuerait l'ennui de ses huit années de réclusion en essayant de récapituler ses souvenirs, et un éditeur de mes amis m'assure que « le livre se vendrait. »

Un « livre qui se vendra » et qui sera demain sur toutes les tables sera celui que va publier notre confrère M. H. Galli, sous ce titre : *Français et Russes*. C'est une œuvre patriotique qui, étant donné le sujet et le nom de l'auteur, est appelée à un grand et légitime succès.

×

Le prince de Galles vient de donner une grande fête pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa naissance. Hélas ! Quand on vieillit on éprouve trop souvent de grandes douleurs. On perd trop souvent des amis chers. Cette semaine, j'ai dû conduire à sa dernière demeure l'auteur applaudi de *Miss Helyett*, M. Maxime Boucheron. C'était un homme aimable et bon, serviable et dévoué. Simple et modeste, le succès ne l'avait pas grisé. Son esprit fin et parisien n'avait rien de caustique, et ce n'est pas lui qui aurait attristé un camarade pour le plaisir de faire un bon mot.

Une autre impression triste est celle que j'ai éprouvée en apprenant la mort du colonel de Sainte-Croix. Il y a plusieurs années que j'avais l'honneur d'être accueilli par lui avec un franc et loyal sourire, chaque fois que j'allais passer l'hiver dans la Principauté de Monaco.

En 1894, j'ai eu l'occasion de publier sa biographie dans un journal du littoral. « Je vous pardonne, pour cette fois, « m'a-t-il dit; mais il ne faudrait pas recommencer ». Je respecte cette volonté. Je ne dirai pas avec quel courage il a commandé un régiment français comme colonel pendant la guerre de 1870. Je me contenterai d'adresser un suprême hommage à ce brave, qui a servi avec un sublime dévouement la France, sa patrie, et le Prince qui l'avait, après sa retraite, appelé à de hautes fonctions militaires.

DANGEAU.

## VARIÉTÉS

### Les Fortifications d'Antibes

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent)

En 1691, on travailla à l'achèvement de l'enceinte, crevasée sous l'action du temps. « Le dessin quoique « médiocre, dit Vauban, s'étant trouvé considérable- « ment avancé quand le Roy prit la résolution de la « fortifier, car elle était demeurée au même état où son « grand-père l'avait laissée, on a suivi le vieux dessin « sans rien changer à son plan, et on n'a fait que le per- « fectionner, en donnant plus de solidité et d'élévation à « ses remparts, en y ajoutant des flancs bas, et quantité « de bons souterrains, des demi-lunes et des chemins « couverts, creusant et revêtissant ses fossés ». On construisit aussi la courtine du *bastion de Saint-André*, les trois *cavaliers*, la *Porte-Royale*, la *poterne Sainte-Claire*, etc. Les travaux furent continués jusqu'en 1710; ils entraînaient la destruction d'un grand nombre de monuments anciens. Le théâtre romain, qui pouvait contenir 3,500 spectateurs, disparut ainsi; « les restes « précieux que nous en avons estoyent admirables », dit le chroniqueur Arazi, qui a eu soin de nous en laisser un plan.

Vauban considérait le *Fort-Carré* comme ayant perdu toute valeur militaire. « On ne saurait, dit-il, faire état « du fortin qui occupe le milieu de la presqu'île, que « comme d'un colifichet perché sur le sommet de son « rocher, qui n'est bon à rien ». Il avait étudié un projet de fortification de cette presqu'île, qu'il voulait relier ensuite à la ville par un ouvrage à couronne, englobant les terrains de Saint-Michel, de Saint-Roch, du champ d'exercice et du cimetière actuels. « Le projet d'Antibes « est le plus beau et le plus noble que j'aie fait, écri- « vait-il au ministre en 1701, le Roy doit en être con- « tent ».

Non seulement le célèbre ingénieur militaire ne put exécuter ce plan grandiose, mais on ne lui donna pas même les moyens d'achever l'enceinte commencée par Sully. Il termina le *bastion de Rosny* (1) et soixante-trois toises de muraille à la suite de la face droite de celui-ci; à partir de ce point, la partie de l'enceinte qui s'étend vers le port resta inachevée sur une longueur de quatre cents mètres environ. La place ne fut fermée, dans cette partie de son périmètre, que par un simple mur de clôture de soixante centimètres d'épaisseur et d'une hauteur de quatre mètres environ. Cette lacune ne fut comblée que sous le règne de Louis XV; la courtine casematée dite, *courtine du Port*, et le

(1) Le « bastion de Rosny » est celui dont le saillant est en face du cimetière.

bastion de la Marine furent commencés en 1758 et achevés en 1774.

Le gouvernement de la Restauration porta son attention sur les fortifications d'Antibes. En 1829, les anciens projets de Vauban sur le Fort-Carré furent repris et reçurent un commencement d'exécution. Mais c'est surtout sous le règne de Louis-Philippe que les travaux furent activement poussés : de 1834 à 1838, on construisit le fort inférieur, dit fort de la Presqu'île, dont le Fort-Carré est le réduit.

Avant 1834, le casernement laissait à désirer. A partir de cette époque, on construisit des casernes dans l'enceinte de la place et du fort de la Presqu'île; tout récemment encore, on en a élevé de nouvelles dans le voisinage de la gare, qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'installation des troupes et de l'hygiène.

Vauban, économiste distingué, dont les vues allaient toujours au-delà de la question exclusivement militaire, avait proposé au roi un certain nombre de mesures destinées à attirer à Antibes des gens du dehors, à augmenter ainsi la population de la ville dont la superficie aurait été plus que doublée par la construction de la Couronne, dont j'ai parlé plus haut, et enfin à en faire une redoutable place de guerre, une importante cité commerciale, rivale de Nice.

C'est sur la douceur de son climat et sur la beauté des sites qui l'environnent, qu'Antibes compte aujourd'hui pour progresser et s'étendre.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco

ADJUDICATION

à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, 39, rue Grimaldi le lundi 30 novembre 1896, à 2 heures

de trois lots de terrain à bâtir, situé à Monaco, jardin de Millo, des contenances et sur les mises à prix ci-après :  
Le 1<sup>er</sup> lot de 183 mèt. car., mise à prix : 7,000 fr.  
Le 2<sup>e</sup> lot de 183 mèt. car., mise à prix : 7,000 fr.  
Le 3<sup>e</sup> lot de 289 mèt. car., mise à prix : 10,000 fr. (allotissement)

Après la mise en vente de chacun des deux premiers lots, ces deux lots seront allotis et mis en adjudication ensemble.

Entrée en jouissance immédiate.

Consignation pour enchérir : 3,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Blanc, notaire, dépositaire des plans et cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, M. Jean MÉDECIN, propriétaire, et Madame Juliette BOERI-ROVERE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, ont acquis de :

1<sup>o</sup> Monsieur François-Edmond BLANC, député, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ;

2<sup>o</sup> Et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswiez, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), ayant aussi élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de mille soixante-dix mètres, portée au plan cadastral sous partie du n<sup>o</sup> 293 de la Section D, confinant : de l'est, à Madame Schaetty; du midi, à l'avenue horizontale; de l'ouest, à la propriété de la Société de l'Hôtel Métropole et du nord, partie à monsieur Louis Médecin et partie au surplus de la propriété appartenant aux vendeurs.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de cent sept-mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 52, numéro 7, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Pour extrait,  
L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite SERRA, frère et sœur, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créance, sont invités de nouveau à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, devant M. RAYBAUDI, syndic, pour lui en faire la remise, conformément à la loi.

La vérification des créances aura lieu le 5 décembre prochain, jour de mercredi, à 10 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 17 novembre 1896.

Pour le Greffier en Chef :  
A. Croco, C.-G.

La famille MERCIER DE SAINTE-CROIX remercie les personnes qui ont bien voulu s'associer à sa douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur MERCIER DE SAINTE-CROIX

Colonel Commandant Supérieur des Gardes d'Honneur de S. A. S.

et prie celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 novembre 1896

CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet,	id.
ID. b. Jeune-Clairé, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Vengeur, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Louis, fr., c. Marazine,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.

Départs du 9 au 15 novembre 1896

AVENZA, navicello Bianca B., ital., c. Nardini,	sur lest.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Jeune-Clairé, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Vengeur, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Louis, fr., c. Marazine,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
9	750.1	752.5	753.2	754.9	756.1	12.9	14.1	13.5	12.5	12.0	98	S O faible	Couvert						
10	758.1	757.9	757.0	757.1	757.1	14.5	16.0	16.0	15.5	16.0	75	S E faible	Beau						
11	757.8	757.2	757.3	757.9	758.0	15.2	15.8	16.0	14.0	13.5	70	S O faible	id.						
12	758.1	756.5	756.1	756.2	757.0	14.0	15.8	15.0	13.2	13.0	90	Calme	id.						
13	757.8	753.1	758.0	758.2	759.1	14.5	15.2	14.8	13.8	13.7	86	S E faible	Nuageux						
14	760.3	760.1	749.4	759.0	758.9	14.1	15.2	14.5	14.1	13.5	89	id.	Couvert, pluie						
15	752.2	749.0	744.9	744.9	744.8	12.0	11.7	11.5	11.5	9.7	98	S E fort	id.						
DATES											9	10	11	12	13	14	15		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	14.5	16.3	16.0	15.8	15.3	15.2	12.8	
											Minima	2.0	2.0	14.1	12.5	12.9	12.9	9.3	

Pluie tombée : 71<sup>mm</sup> 6

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine

DEMANDES D'EMPLOI

Deux FILLES DE CHAMBRE suisses, parlant le français, l'allemand et l'italien désirent trouver une place au plus tôt.

Une BONNE à tout faire désire trouver une place.

S'adresser Villa Flore, à Monte Carlo, n<sup>o</sup> 25, derrière l'Hôtel Victoria (territoire français).

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHES

OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

Imprimerie de Monaco — 1896